

## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 3 mars 2010 à 20 heures à la Mairie sous la présidence de M. MENAGER Gilbert, Maire.

Présents : Mmes BUISSON, COULON, TROUTTET, M.M. BLANCHARD, DEGRANGE, GALLICE, GAUTHIER, GIEN, PRIET, SEGAUD

Le Conseil a :

- Accepté l'adhésion au CAUE pour 2010
- Décidé de faire un bail à Mr COULON et Mlle BAYLE pour le logement 2 de la maison Baudot avec un loyer de 481.19 € mensuel
- Adopté à 10 pour et une abstention le compte administratif 2009 qui laisse apparaître un excédent de 148 462.23 € en fonctionnement et un déficit de 40 095.93 € en investissement
- Décidé de fermer la bibliothèque car la mairie à reçu seulement 6 réponses à son questionnaire
- Accepté d'acheter l'ordinateur de la mairie qui arrive en fin de location pour un montant de 60 €

- Décidé de créer un poste d'agent d'entretien de 3heures hebdomadaire pour effectuer le ménage à la mairie et à l'école et choisi Mme CAMBAZARD pour ce poste

- Décidé que les frais de scolarité par enfant qui étaient de 40 euros en 2009 seront de 50 euros en 2010

Décidé les subventions à donner : aides aux mères : 120 €, AMUR : 30 €, Arc en ciel : 50€, ASSAD : 120 €, cantine scolaire : 1500 €, centre leclerc : 90 €, coopérative scolaire : 500 €, croix rouge : 60 €, fédération de cardiologie : 50 €, razed : 30 €, restaurant du cœur : 50€, service de remplacement me désiré : 30 €, CFA gueugnon : 60 €

- Voté les quatre taxes, sans augmentation :  
habitation : 6.62, foncier bâti : 13.47, foncier non bâti : 28.86 et remplacement de la taxe professionnelle : 9.58
- Adhéré à l'Atesat pour sa mission de conseil ;, essentiellement en voirie
- Entendu le rapport de la CCAM

CHARBONNAT, le

Le Maire,